



**EPSM de Caen**

cgtchscaen@gmail.com

# MAS DE BOULON : ENSEMBLE POUR UN TRAITEMENT EQUITABLE

Les salariés de la MAS de Boulon ne sont pas épargnés par le manque d'effectif engendrant de multiples auto-remplacements, ce qui emmène des risques psycho sociaux importants sur leur lieu de travail.

Le personnel de la MAS est essoré, fatigué et révolté face au manque de considération de la Direction.

Le 30 janvier 2024, la CGT a organisé une heure d'information syndicale à la MAS de Boulon.

Suite aux échanges avec plus d'une vingtaine de salariés sur leurs conditions de travail, il a été voté une journée de grève le 20 février pour porter une liste de revendication auprès du directeur :

- La **CGT** demande à réviser l'accord local relatif à la sécurisation des organisations et des environnements de travail et y ajouter à l'article 5, la MAS de Boulon ! Pour lever toute ambiguïté et appliquer une règle d'équité entre tous les agents de l'EPSM.
- La **CGT** demande à revoir les tableaux de service en CSE et une validation d'un effectif minimum de fonctionnement à 3/3.
- La **CGT** demande la mise en stage des AMP au bout de 9 mois de contrat à la MAS de Boulon.
- La **CGT** demande le remplacement des arrêts de longue maladie.
- La **CGT** demande d'arrêter de compter un agent comme 7ème de jour et 9ème de nuit, « le au cas où » en cas d'arrêt maladie ! C'est une règle illégale qui s'est installée à la MAS de Boulon.
- La **CGT** demande à la direction de reconnaître le travail fait à la MAS de Boulon.
- La **CGT** demande le remplacement de la Directrice suite au départ de Mme MORIN qui a légitimé l'intérêt de sa mission, il n'est pas entendable que son poste soit remplacé par l'intérim de la Directrice des soins ou de la Directrice des finances et que cela devienne pérenne.
- La **CGT** demande la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) pour les agents de la MAS de Boulon ainsi que le reliquat des années précédentes en s'appuyant sur un texte réglementaire « décret 94-139 du 14 février 1994 ».

**SOYONS NOMBREUSES ET NOMBREUX  
LE 20 FEVRIER 2024  
PIQUET DE GREVE ET CONFERENCE DE PRESSE  
A PARTIR DE 11H00  
A LA MAS DE BOULON**